

Terroristes contre FAMA : Attaques coordonnées complexes et ripostes vigoureuses

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 25 AVRIL 2022

1085

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le PM face au CNT

Choguel abandonne-t-il les Maliens en plein vol ?



M5-RFP : La crise s'aggrave



4^{ème} comité du Meref-Sfd : Des résultats probants malgré les difficultés



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

24 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

528

Nouveaux cas confirmés

13

Nouveaux guéris

18

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
95 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 740

Guéris

29 813

Décès

731

dont 103 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.26



/ Une /

Le PM face au CNT : Choguel abandonne-t-il les Maliens en plein vol ?

P.5

/ Brèves /

Bakery Togola : Bis repetita

P.13

Affaire des passeports maliens : Jean Yves le Drian et son fils convoqués par le juge du deuxième cabinet d'instruction du Pôle Economique de Bamako

P.13

Crise à l'URD / la Cour d'Appel tranche : Salikou Sanogo demeure le Président par intérim, et Gouagnon Coulibaly exclu du parti (communiqué)

P.14

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Deux maliens et un sénégalais violent l'embargo, en convoyant des fonds vers le Mali

P.14

Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie avis aux médias (le 22 avril 2022) : Sur les tombeaux communs en République du Mali

P.15

Primature : L'Ambassadeur de la Russie reçu en audience

P.15

/ Actualité /

4ème comité du MEREAF-SFD : Des résultats probants malgré les difficultés

P.17

Accidents de la circulation routière : Des statistiques fiables pour mieux protéger les citoyens

P.18

Année scolaire 2021-2022 : Les dates des examens dévoilées

P.19

Gestion de la Commune rurale de Zan Coulibaly : Des irrégularités financières s'élevant à plus de 380 millions de FCFA pour 4 années

P.20

Terroristes contre FAMA : Attaques coordonnées complexes et ripostes vigoureuses

P.21

/ Politique /

M5-RFP : La crise s'aggrave

P.23

Rencontre CNPM/PM : Les patrons de l'économie décidés à mettre fin à leur crise

P.24

Devant le CNT : Choguel K. Maïga fixe la transition à 24 mois

P.25

Péril sur la démocratie : A la recherche des acteurs du Mouvement démocratique

P.26

/ Culture & société /

Kati : Les bonnes affaires des vendeuses de glace

P.27

/ International /

Rumeur sur la mort de Dalein : Voici ce qui s'est réellement passé

P.28

Passation de charges : Le Ministre Amadou Coulibaly remercie le Chef de l'Etat pour la confiance renouvelée

P.29

/ Sport /

Yacine Idriss Diallo : Élu président de la Fédération Ivoirienne de Football

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



© Mahamadou Kane/DW

Le PM face au CNT

Choguel abandonne-t-il les Maliens en plein vol ?

Le Premier Ministre Choguel Kokalla Maiga a bâti et entretenu sa réputation, son nouvel ancrage politique sur des paradigmes très simples : « **Non à la CEDEAO ; Non au FCFA ; Non à la Minusma ou encore Non à l'Accord de Paix** ». Il a bâti un solide réseau d'activistes de toute nature pour obtenir l'adhésion des maliens à cette vision du Mali Kura. Et des maliens de bonne foi, militants sans arrière-pensées ou agenda autre que le Mali se sont mis au service de cette noble cause. Ainsi en plus de centaines de milliers d'anonymes, des personnalités comme Ben le Cerveau, Aboubacar Sidiki Fomba, l'ancien député de la Commune IV Bakary Diarra, Fousseyni Ouattara ou Jeamille Bittar ont

écumé le Mali entier avec ces messages ou se sont égosillés de meetings en rassemblements pour vanter les bienfaits de cette vision patriotique.

Au-delà de nos frontières, des panafricanistes ont fait du Mali un lieu de pèlerinage et des messages et vidéos de soutiens au Premier ministre malien ont fleuri un peu partout sur le continent.

Les militants de ces causes, chauffés à blanc, étaient régulièrement accueillis à la Primature, organisaient des meetings ou étaient envoyés en missions commandées au Monument de l'Indépendance ou à la Tour de l'Afrique avec les slogans anti CFA, anti-CEDEAO et anti-MINUSMA et anti-Accord de paix. Et qui-

conque osait exprimer un avis, même nuancé, était médiatiquement lapidé. Mohamed Ali Bathily, fraîchement revenu de la Mecque, a dénoncé cette pratique et suggère un retour de manivelle en raison des revirements du Premier ministre.

Mais voilà qu'à la faveur d'un banal débat sur la mise en œuvre du Programme d'Action Gouvernementale au Conseil National de Transition qu'une réalité toute différente de celle affichée jusqu'alors se fait jour. Une grossière erreur sur la marchandise, pour ne pas dire plus, a été décelée.

En effet, devant les membres du CNT, le Premier ministre Choguel Maiga n'a pas hésité à se dédire sur toutes les questions essentielles au cœur de sa gouvernance. En premier lieu l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger sobrement appelé Accord de paix sur lequel il amorce un virage à 180° : « **Nous ne pouvons pas remettre l'accord de paix en cause mais l'application intelligente s'explique par le fait tous les maliens n'ont pas compris.** » Par cette phrase Choguel Maiga ôte tout contenu même à la notion d'application intelligente qu'il réduit à une incompréhension des maliens. De relec-



ture, plus question donc ? A l'évidence non car, afin que les choses soient claires pour tous, il précise « **Le gouvernement ne posera aucun acte qui gênera l'entente avec les groupes signataires de l'Accord de Paix** ». Qui gênera ? Hum ! Et la CEDEAO, hier vilipendée et soupçonnée d'être manipulée par des puissances exté-

rieures et même accusée de vouloir « **faire tomber le régime** » ? Elle devient subitement fréquentable aux dires du Premier ministre « **La CEDEAO et l'UEMOA auxquelles notre pays appartient, jusqu'à preuve du contraire, restent des partenaires et les discussions ne sont pas rompues. Le Mali ne quittera ni l'UEMOA ni la CEDEAO. Quit-**

ter la CEDEAO n'est pas dans l'agenda du gouvernement de la Transition ». D'ailleurs précise le Premier ministre : « **Dans le Chronogramme proposé à la CEDEAO, il y a des points qui ne font pas l'unanimité même au sein du gouvernement. Le débat continue sur ces points** ». Le gouvernement s'engage d'ailleurs davantage avec la CEDEAO avec l'adoption de la nouvelle carte biométrique de l'organisation : « **La carte d'identité biométrique CEDEAO sera valable pour 5 ans et sera gratuite. Mais son renouvellement coûtera 5.000 FCFA** ». Et enfin « **Nous espérons avoir un accord avec la CEDEAO. Nous allons dérouler notre programme sur les 24 mois. Les discussions vont continuer. Nous avons décidé de ne plus attendre** ». Pourquoi dans ces conditions continuer avec un discours guerrier alors qu'au même moment on prend de nouveaux engagements. Pourquoi ne pas dire la vérité aux maliens au lieu de continuer à les faire souffrir avec des marchandages sans lendemain. Sur ce point précis, le Colonel Assimi Goita qui est constant, doit reprendre la main et mettre les pendules à l'heure. La création d'une nouvelle monnaie devrait elle aussi attendre car « **La création de notre propre monnaie n'est pas un débat au ni-**





veau du Gouvernement de la Transition pour le moment " a dit le PM.

Pas plus d'ailleurs que « **La rupture avec la Minusma (qui) n'est pas dans le programme du gouvernement. Son mandat sera renouvelé. Il n'y aura pas de changement notable à ce niveau.** »

Enfin, cerise sur le gâteau de la fin des faux combats ambiants, aucune rupture avec la France n'est à l'ordre du jour. C'est juste « **L'Accord de défense avec la France sera amendé. Bientôt les discussions vont commencer avec les autorités françaises à cet effet** ».

Youssef Mangara, analyste politique connu de Ouverture Média-TV, se demande si les propos du PM ne sont pas un désaveu des aspirations exprimées par bon nombre de Maliens, notamment, beaucoup de ceux qui ont marché en soutien pour la Transition malienne le 14 janvier dernier. « Si tant est que cette transition dit tirer sa légitimité du soutien du peuple, n'est-ce pas là un fossé entre ce que réclament beaucoup (je ne saurai avancer de pourcentage !) et la position des autorités » conclut-il.

Un autre analyste conseille « **la parole ne peut pas remplacer le travail ; que le PM**

parle moins de choses inutiles dans ses sorties en contrôlant son langage ». Il demande ainsi de mettre un terme aux redites interminables comme un écolier recitant sa leçon d'histoire par cœur. Certes, il est vrai que l'on ne peut comprendre les problèmes en dehors de leur contexte historique mais la gestion d'un Etat va au-delà de sempiternelles cours d'histoire.

Travailler plus ? Sans doute si l'on écoute Dr Amadou Maiga du CNT qui soutient que « **De façon globale sur les 64 actions prévues, 34,38 % (22 actions) sont entièrement réalisées, 50% (32 actions) sont en cours de réalisation et 15,62 % (10 actions) n'ont pas connu de début de réalisation. Autrement dit les actions non réalisées peuvent être estimées à 65,62 % (Juin 2021-Février 2022). Mais dans mon intervention je me suis arrêté à l'évaluation à la date du 30 Novembre 2021 avec 66,13% des actions non réalisées soit une variation positive de 0,51% en un trimestre** ».

Voilà ce qui a amené Nouhoum Sarr, à dire qu'aux dires mêmes du Premier ministre, il récolte une moyenne de renvoi de 3/10.

Face à ces critiques, le PM pense (sincèrement

?) que "certains ne l'aiment pas simplement parce que c'est lui".

Et Ibrahima Ben de conclure « Dites-lui, que les critiques ne font de personne un ennemi en démocratie ou qu'une opinion divergente ne peut être synonyme de haine ou d'apatrimisme ; qu'il démissionne de la présidence du M5 et du FSD pour plus de cohérence ».

Heureusement pour le Mali que face à tant d'incohérences et de reniements que le colonel Assimi tient bon. Malgré le fait que son Premier ministre s'est dédouané sur les coûts des équipements militaires en cours d'acquisition.

Est-ce pour toutes ces raisons que les membres du CNT se sont montrés avares en applaudissements pour le Premier Ministre contrairement à ce qui se passe généralement et en comparaison par exemple du jour de présentation du PAG ? En tout cas, gêné aux entournures par un tel manque de marque d'approbation, le président du CNT, Colonel Malick Diaw a invité ses collègues à applaudir le PM. Qui se sont exécutés sans enthousiasme. Voulait-il se moquer ?

■ Moctar SOW

Forces Armées Maliennes



COMMUNIQUE N°035 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES DU 24 AVRIL 2022

MINISTRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DES ARMÉES

DIRIPA

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N°035 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion nationale que les Forces armées Maliennes ont simultanément repoussé trois attaques complexes terroristes respectivement au camp Amadou Balobo MAIGA de Sévaré, au camp de Bapho et au camp de Niono. C'était très tôt ce matin 24 avril 2022 aux environs de 05h00. Les groupes armés terroristes dans des actions désespérées ont utilisé des véhicules Kamikazes bourrés d'explosifs en vue d'attaquer ces emprises.

La situation est sous contrôle, les FAMa sont entrain de ratisser dans les secteurs cibles et les dispositifs sécuritaires renforcés dans toutes les emprises.

Les bilans provisoires de ces attaques font état de :

Camp de Sévaré :

- Côté FAMa : 06 morts majoritairement dû à l'effondrement du poste de police, 15 blessés.
- Côté Ennemi : 11 morts dont le Kamikaze, 02 AK-47, 04 téléphones récupérés, 04 motorolas et beaucoup de matériels militaires récupérés.

Camp de Bapho :

- Côté FAMa : 01 blessé et 01 hélicoptère légèrement endommagé.

Camp de Niono :

- Côté FAMa : 04 blessés et 02 véhicules endommagés.

Ces actions désespérées des groupes armés n'entameront en rien la détermination des Forces Armées Maliennes à poursuivre leurs opérations de

sécurisation des personnes et des biens ainsi que le retour de la paix et de la quiétude sur l'ensemble du territoire.

Nous y reviendrons amplement en détails dans nos prochaines publications.

Bamako, le 24 avril 2022

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DES ARMÉES

LE DIRECTEUR

COLONEL SOULEYMANE DIBBELE
Président de l'Etat-Major

starfoot225



Message d'un Sportif

"Merci au LYS de Sassandra seul club de L1 qui a voulu le changement. C'est ce club de ligue 1 qui a accordé son parrainage à DD 11. Et pendant le dépouillement DD 11 a obtenu (1x3) en L1

Donc je conclus que c'est le LYS de Sassandra qui a voté Drogba. Merci au Président de ce club. Dans les jours à venir je vais acheter mon maillot de Lys de Sassandra pour soutenir ce club et ci possible acheter ma carte de supporter



Africa Radio



Côte d'Ivoire/Football : Après l'élimination de Didier Drogba à l'élection pour la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football, COPA BARRY Officiel s'exprime:

Non, ce n'est pas un échec.

Ce n'est pas, non plus, la fin.

Ce n'est que le début (inchallah) du commencement...

Hier, j'ai vu un homme ENGAGÉ.

Un homme pour qui, l'amour de sa patrie, dépasse tous les honneurs qu'il peut recevoir ailleurs.

Hier, j'ai vu un homme RASSURANT.

Malgré les signaux, les adversités, il s'est armé de courage pour aller au combat.

Hier, j'ai vu un homme FORT.

Depuis l'annonce de sa candidature, il s'en est passé des choses. Mais il n'a jamais réculé.

Hier, j'ai vu un homme DIGNE.

Devant la nation, devant ses pairs et ses pères, il a pris ses responsabilités avec audace et bravoure.

Didier, MERCI d'être cet homme.

"La force d'un homme, ce n'est pas de ne jamais tomber. Mais de se relever à chaque fois qu'on tombe".

C'est vrai.

Le peuple a été témoin. Tu as tendu la main avec respect et amour. Ton seul soucis et objectif, était de faire du bien à notre football. Tu pouvais tant donner... DIEU seul sait.

Didier, MERCI d'avoir osé.

Grâce à toi, nous avons vu et compris beaucoup de choses.

Grâce à toi, une lueur d'espoir était née. L'effervescence autour de ces élections, dans les rues et sur les réseaux sociaux, en témoigne.

Nous avons gagné.

Oui. TU AS GAGNÉ.

Tu as gagné la confiance des populations ; De ceux là même qui rem-

plissent les stades ; de ceux là même qui accordent de la valeur à notre football.

Les plus grandes chaînes du monde ont braqué leur projecteurs sur la Côte d'Ivoire pour ta simple participation.

Didier, MERCI de nous avoir fait rêver.

Tu as encore de belles choses à accomplir. En te refusant ici, ils te conduisent certainement vers ta meilleure destinée.

À la fin des élections, ton père m'a pris dans ses bras. L'émotion était grande.

Dans les yeux de tes parents, j'ai vu tant de fierté. Une fierté que je partage comme tous les journalistes sportifs, les hommes et femmes de médias, les artistes, les coéquipiers... qui te soutiennent.

L'échec fait tomber les perdants mais l'échec inspire le gagnant Kérozen, tu as chanté vrai. Yaako pour hier et joyeux anniversaire aujourd'hui.

Demain sera meilleur et demain commence aujourd'hui

[COPA BARRY]

#africaradio

#Didier_Drogba

#copabarry

#FIF



■ Empower Mali



En ce mois béni de Ramadan, nous avons procédé à la distribution de vivres à Mopti, la Venise Malienne.

C'est toujours dans le cadre des activités du programme de sécurité alimentaire de l'Association AHD « NYESSIGUI » en partenariat avec la Fondation Empower Mali avec notre fondateur YeahSamake et j.k. livin foundation de Matthew McConaughey.

Les activités ont concerné la remise de vivres composées de 50 Kg de riz, 50 Kg de mil, 5 litres d'huile, 5kg de sucre et de Lait en Poudre à des familles démunies identifiées par leurs chefs des quartiers ou chef de villages.

Cette distribution de vivres concerne 100 Familles dans la région de Mopti dont 50 familles dans la commune de Mopti, 20 Familles dans la commune de Socoura et 30 Familles dans le village de Begnemato, Cercle de Bandiagara.



■ Casimir Sangala



Félicitations aux Famas à Sévaré, Bapho et Niono. Véhicules piégés avec à bord des kamikazes..Les plans de l'ennemi ont été déjoués au prix du sang.

■ Bacary Camara



Les rites et traditions..

Kenda Kala Niagalen, première femme-traitre au Mandé

Niani mansa Kara Kamara avait une femme du nom de Nyagalen Danbamugu Tarawelé, on l'appelait aussi Kanda Kala Niagalen, car ce n'était pas une femme ordinaire, elle était le compagnon de jeu des hommes. Avec eux, elle jouait au Wori. En particulier, elle jouait avec son mari dont elle semblait très fière et qu'elle ne cessait de flatter. Niani Mansa Kara dont elle était la favorite avait partagé avec elle tous ses secrets d'homme. Et c'est cela qui allait le perdre, car Mandé Fakoly entreprit de la séduire et il ne tarda pas à arriver à ses fins. Et c'est contre une promesse de mariage que Kenda Kala livra son mari. C'est donc grâce à la trahison de sa propre femme que Fakoly vint à bout de Niani mansa Kara Kamara. Il le tua et ramena sa tête à Magan Soundiata. Il tua aussi Kenda en disant : « Toi tu ne seras plus loin la favorite d'un autre roi. L'occasion ne te sera pas donnée de trahir un autre roi. ». Nous vous rappelons que celui qui se présentait comme le premier occupant de la terre Mandé a péri

dans son bain tué par une flèche empoisonnée..
B.CAMARA :Centre de ressources documentaires sur le Mandé..



Jeune Afrique

jeune
afrique

Deux jours après avoir quitté sa base militaire au nord du pays, l'armée française affirme avoir filmé des mercenaires de Wagner en train d'entrer des corps non loin pour, selon elle, l'accuser d'exactions. Les images et nos explications



Ammy Baba Cisse



« J'ai dit de ne rien soumettre à la CEDEAO, que le Mali décide de la durée de la transition. Que cela plaise à la CEDEAO ou pas.» Me Cheick Oumar Konaré

« Cette libération nationale et la restauration de l'orgueil et de notre indépendance était le 1er challenge du PM et il l'a réussi »
Me Cheick Oumar Konaré



ites glisser à gauche pour voir les commentaires et les réactions

Mahamadou Diakite



L'IMAGE DU JOUR :
Le Parti Malien Pour la Démocratie Sociale (PMDS) est une famille. Il forme une équipe soudée autour des valeurs.
Slogan :Fais bien ce que tu fais !
Bon dimanche !



Dr Djamilia Ferdjani



Qu'Allah SWT te réserve, en cette dernière semaine de Ramadan, ta part de bénédictions, qu'il parsème ton chemin de bienfaits qu'il réserve à ses élus, et qu'il ne te prive pas de sa miséricorde et de son pardon. Qu'Allah Swt satisfasse tes besoins et réalise tes espoirs. Amine.

FAMA KOITA



ARMÉE NATIONALE
chers compatriotes de l'intérieur comme l'extérieur, dans notre lutte pour l'indépendance et le développement de notre pays, aujourd'hui certains de nos camps militaires (Savaré, Bapho, et niono) ont subits des attaques perpétrés par des groupes armées, nos Famas toujours dans l'optique de défendre la patrie quelqu'en soit les circonstances, ont défendues ri-

gourosement leurs positions pour afin neutralisé les ennemis. Dans cette attaque certains de nos hommes sont tombés en défendant notre pays, j'adresse mes sincères condoléances à nos braves militaires tombés et prompt rétablissement aux blessés.



■ Cherif Chouala Bayaya Haidara



Al Hamdoulilaye, Aujourd'hui était l'inauguration de la clinique Zahra à Mamaribougou qui nous a couté plus d'une somme de 300 millions. Des salles consultations et échographie et laboratoire des analyses et maternité Et des salles d'hospitalisations, l'hôpital a été construit par Cherif Chouala Bayaya Haidara Zoufakar guide suprême Hizbourahmane



■ Macky Sall



Je félicite chaleureusement le Président Emmanuel Macron pour sa victoire à l'élection présidentielle et lui adresse mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de son second mandat.

■ Wassim Nasr



Aujourd'hui je vais vous parler @FRANCE24 d'une histoire sordide, une désinformation naissante, des cadavres, du sable, des mercenaires et

une institution qui a décidé qu'il est temps de jouer carte sur table et de montrer ce qu'elle est capable de voir de jour... comme de nuit



■ Primature du Mali



Primature : Les administrateurs provisoires du CNPM, reçus par le chef du gouvernement. Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, le vendredi 22 avril 2022, une délégation de l'administration provisoire du Conseil National du Patronat du Mali, conduite par son président, M.Soya Golfia. Les membres de l'administration provisoire ont sollicité l'accompagnement du Gouvernement pour la réussite de leur mandat. Ils ont également souhaité la relance du cadre de concertation entre le Gouvernement et leur organe qui offrait une tribune au Premier ministre afin de venir exposer les priorités du Gouvernement dans le secteur économique. Choguel Kokalla Maïga, a félicité les membres de l'administration provisoire pour la confiance placée en eux par leurs collègues pour sortir de la crise que traverse le CNPM, « chacun d'entre vous, a la confiance des deux parties. » a-t-il rappelé. « Tout ce que le Gouvernement doit, et, peut faire, pour que vous réussissiez votre mission, il le fera » a, conclu le Premier ministre. CCRP/Primature



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



Bakery Togola : Bis repetita



En novembre 2021, la Cour d'Assises spéciale avait acquitté Bakery Togola des accusations de détournement de deniers publics. Cet arrêt vient d'être cassé par la Cour Suprême qui renvoie le prévenu et ses co-accusés devant une Cour autrement constituée. Des magistrats menacés.

Le procès Bakery Togola, ancien président de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) et de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures du Mali (APCAM) était l'attraction de la Cour d'Assises spéciale de novembre dernier. M. Togola et ses 11 co-accusés sont inculpés pour « corruption, atteinte aux biens publics, complicité d'atteinte aux biens publics, faux et usage de faux » pour le détournement de 9,4 milliards de F CFA des ristournes de coton.

La Cour d'Assises spéciale de novembre, qui avait comme point d'orgue les crimes économiques, les a blanchis. Bakery Togola a été déclaré « non coupable » et l'accusation jugée « sans objet ». Le principal inculpé avait passé près de 2 ans sous mandat de dépôt (de septembre 2019 à novembre 2021).

C'est contre cet arrêt que la Cour d'Appel a fait pourvoi. La Cour Suprême lui a donné droit. L'arrêt de la Cour d'Assises spéciale de novembre est cassé. C'est une Cour autrement composée qui va siéger sur la même affaire.

Un verdict qui a déclenché la colère du Procureur Général près la Cour d'Appel de Bamako, Idrissa Arizo Maïga. A la clôture de cette session, le Procureur Général avait qualifié l'arrêt « de fiasco judiciaire ».

Dans son discours de fin de session, le Procureur Général Maïga avait déclaré : « C'était l'affaire la plus importante et qui a pris 7 jours d'audience pour accoucher de ce que tout le monde sait ». [...] « Un fiasco judiciaire unique dans les annales des Cours d'Assises au Mali ». Selon lui, « la présente session était attendue pour être la session de tous les espoirs, pour donner un signal fort dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière ».

Affaire des passeports maliens : Jean Yves le Drian et son fils convoqués par le juge du deuxième cabinet d'instruction du Pôle Economique de Bamako



Suite à la plainte initiée par le Mouvement Maliko contre le ministre français des Affaires étrangères et de l'Europe, Jean Yves Le Drian et son fils Thomas Le Drian, le Juge d'instruction du Pôle Economique et Financier vient de transmettre la convocation des deux personnes citées plus haut. En effet, elles sont invitées à se présenter le 20 juin 2022 à 08h00.

Source : Mouvement Maliko

En prélude aux déclarations du Procureur Général, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamoudou Kassogué, avait mis les pieds dans les plats. Celui-là même qui avait hérité de ce dossier chaud de son prédécesseur Mamadou Bandiougou Diawara, alors Procureur de la République de la Commune III en charge du Pôle Economique et Financier. Le désormais ancien procureur Kassogué, devenu ministre de la Justice, a dénoncé l'arrêt de la Cour d'Assises et demandé des enquêtes sur le procès en évoquant des indices troublants qui l'auraient émaillé.

Abdrahamane Dicko / Source : Mali Tribune

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Crise à l'URD / la Cour d'Appel tranche : Salikou Sanogo demeure le Président par intérim, et Gouagnon Coulibaly exclu du parti (communiqué)



La Cour d'Appel de Bamako a rendu, le vendredi le 22 avril 2022, sa décision suite à un appel du camp Salikou Sanogo relativement à la crise au sommet de l'Union pour la République et la Démocratie au Mali. Selon ce communiqué dont Bamako a eu copie, le Professeur Salikou Sanogo a été réaffirmé à son poste de président par intérim du parti de feu Soumaïla Cissé et Gouagnon Coulibaly conserve son statut d'exclu du parti.

Communiqué

L'URD informe ses militants et sympathisants que faisant suite aux voies de recours exercées au nom et pour le compte du président Salikou Sanogo contre le jugement N°130 du 04 avril 2022 du Tribunal de Grande Instance de la Commune V du District de Bamako, la Chambre des référés de la Cour d'Appel de Bamako, en son audience du 22 avril, a ordonné la défense à exécution dudit jugement jusqu'à examen du fond du dossier.

Par cette décision, la Cour d'Appel interdit clairement l'exécution provisoire du jugement querelle dans toutes ses dispositions. L'effet suspensif de l'appel interjeté, au nom et pour le compte du président Salikou Sanogo, place les deux parties au procès dans leur position antérieure audit jugement. C'est à dire le professeur Salikou Sanogo demeure le président par intérim de l'URD et Gouagnon Coulibaly conserve son statut d'exclu du parti.

L'URD rappelle que l'information judiciaire ouverte contre Gouagnon Coulibaly et autres pour faux et usage de faux devant le juge d'instruction du 9ème cabinet du Tribunal de Grande Instance de la Commune 3 se poursuit normalement. C'est pourquoi, le parti invite tous ses militants et sympathisants à rester vigilants sereins et à ne pas céder à la désinformation et à la provocation.

Le Bureau exécutif national félicite toutes les militantes et tous les militants qui ont décidé, après avoir été victimes des manœuvres frauduleuses contraires à la vision de feu Soumaïla Cissé, aux valeurs et éthiques de l'URD, de revenir à la vérité en rejoignant le parti sous le leadership éclairé du Professeur Salikou Sanogo

L'URD vous tiendra informés de l'évolution de la situation.

Bamako, le 23 avril 2022

Pour le président par intérim P/o Secrétaire général, Daouda Touré

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Deux maliens et un sénégalais violaient l'embargo, en convoyant des fonds vers le Mali



La police sénégalaise a annoncé samedi avoir interpellé et placé en garde à vue deux Maliens et un Sénégalais qui violaient l'embargo des Etats ouest-africains contre le Mali, en tentant de convoier dans ce pays plus de 2,6 millions d'euros par voie terrestre.

Les trois personnes ont été interpellées dans la nuit de vendredi à samedi au village de Nayé près de la frontière, "en provenance de Dakar, à bord d'un véhicule de marque RAV 4 (alors qu'ils) tentaient de rallier le Mali", a indiqué la police dans un communiqué transmis à l'AFP. "La fouille minutieuse du véhicule a permis de trouver dans sa malle arrière trois valises contenant une importante somme d'argent estimée à plus de 1,7 milliard de FCFA (plus de 2,6 millions d'euros)", selon le communiqué. "Interrogés sur la provenance et la destination de cette somme d'argent, ils ont déclaré qu'elle proviendrait des recettes d'une entreprise établie à Bamako et qui s'activerait dans la vente de téléphones portables et l'exportation de l'or", a ajouté la police, sans plus de détails. Les trois personnes interpellées "en sont à leur troisième voyage avec les mêmes montants qu'ils convoiaient (auparavant, ndlr) par voie aérienne. L'utilisation de la voie terrestre pour cette fois résulte de la fermeture de l'espace aérien entre le Sénégal et le Mali suite aux sanctions de la CEDEAO", la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, précise-t-elle, sans indiquer de dates. Elles ont été placées "en garde à vue" et une enquête a été ouverte en collaboration avec l'administration des Douanes. La CEDEAO et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont pris, le 9 janvier, une batterie de mesures économiques et diplomatiques vigoureuses à l'encontre du Mali pour sanctionner l'intention de la junte de se maintenir au pouvoir encore plusieurs années, après deux putschs en août 2020 puis en mai 2021. Elles ont suspendu, avec effet immédiat, toutes les transactions commerciales et financières des Etats membres avec le Mali, hors produits de grande consommation et de première nécessité. Elles ont aussi gelé les avoirs du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO et dans les banques commerciales des Etats membres, et suspendu toute aide et transaction financière en faveur du Mali de la part des institutions de financement de l'organisation.

Source : AFP

Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie avis aux médias (le 22 avril 2022) : Sur les tombeaux communs en République du Mali



Des informations ont émergé sur les médias sociaux concernant la découverte par les forces armées maliennes d'une sépulture collective lors de patrouilles dans les environs du village de Gossi, dans la région de Tombouctou, près duquel se trouvait, jusqu'à récemment, l'une des bases de soutien de l'opération française Barkhane.

La presse locale fait le lien entre le signalement des corps non identifiés et celui d'un groupe de bergers maliens disparus, soupçonnés d'avoir été enlevés par l'armée française une semaine auparavant. Leur sort est encore inconnu.

Étant donné la propension traditionnelle des médias français, et souvent de certains responsables européens, à rejeter la faute là où ça fait mal, on peut supposer que quelqu'un sera tenté de lancer dans l'espace médiatique des versions contre les soldats maliens, dont le succès à débarrasser la république des menaces terroristes a tant agacé Paris, qui n'a pas réussi à le faire pendant ses années de présence au Mali.

Nous soutenons la décision des autorités maliennes de mener une enquête approfondie sur les circonstances de ce crime. Nous espérons que les auteurs de ces actes seront identifiés et dûment punis. Nous espérons également que le Paris officiel coopérera efficacement dans l'enquête sur les disparitions et les meurtres de citoyens maliens.

Source : Ambassade de la Fédération de Russie au Mali

Primature : L'Ambassadeur de la Russie reçu en audience



Le Premier ministre, Dr Choguel K. Maïga, a reçu, le vendredi 22 avril 2022, l'ambassadeur de la Russie dans notre pays. Étaient présents à cette audience le ministre de la Santé, du Développement Social, le ministre de la Refondation, celui du Développement Rural et le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau. Ce fut l'occasion pour le chef de gouvernement de remercier la Russie d'avoir usé de son droit de véto dans le dossier de Mourah.

Le Premier ministre a témoigné de bonnes relations entre notre pays et la Russie. « Nous avons décidé d'avoir notre autonomie dans le domaine sécuritaire et celui du commerce extérieur. Nous voulons, au delà de la coopération militaire fructueuse en cours, diversifier notre partenariat dans plusieurs domaines, notamment commerciaux », a déclaré le chef de l'Administration.

Après un bref aperçu de l'actualité du pays, le Premier ministre a également édifié son hôte sur les difficultés qui règnent entre le Mali et la CEDEAO. Il a estimé que même après l'embargo, la Russie restera un allié fiable et stratégique pour notre pays.

Le diplomate Russe a exprimé la volonté de son pays d'élargir sa coopération avec le Mali dans plusieurs domaines, notamment l'économie, la santé, culture, les mines et autres. Il dira enfin que son pays continuera à accompagner le gouvernement de la Transition.

CCRP/Primature




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



4^{ème} comité du MEREFSFD : Des résultats probants malgré les difficultés

Les travaux du 4^{ème} comité d'orientation du mécanisme de refinancement des systèmes financiers décentralisés, (MEREFSFD) ont été présidés, le vendredi 22 avril 2022, par le ministre du Commerce et de l'Industrie. C'était en présence des administrateurs. Le but recherché de ce programme est de réussir le pari de l'inclusion financière au Mali.



La 4^{ème} session a été l'occasion de passer au peigne fin, l'adoption des rapports d'activité et financier de l'exercice clos, du programme de travail et son budget annuel (PTBA) 2022, le rapport du Comité d'Audit et d'autres dispositions permettant de mieux envisager les perspectives 2022. Les mécanismes de refinancement des systèmes financiers décentralisés (MEREFSFD) sont considérés avec des instruments alternatifs pour répondre aux besoins des populations à faible revenu. Il ressort des communications qu'au Mali, en-

viron 107.611 acteurs des organisations professionnelles agricoles, petites et moyennes entreprises agricoles, groupes démunis, jeunes ruraux (dont 64.199 femmes et 37.850 jeunes) ont bénéficié de crédits dans le cadre du programme de travail et le budget annuel 2021 du Mécanisme de Refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREFSFD).

Dans son intervention, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Mahmoud Ould Mohamed a mis le curseur sur les difficultés auxquelles le comité orientation du méca-

nisme de refinancement des systèmes financiers décentralisés est confronté. Comme actuellement face à certaines contraintes majeures dont celles relative à son statut et son modèle. En exécution des résolutions de la 3^{ème} session ordinaire le 4 mars 2021 du comité d'orientation des actions idoines ont été entreprises pour le doter d'un statut et un modèle le permettant d'exercer la plénitude de ces fonctions et de répondre aux attentes spécifiques des partenaires techniques et financiers actuels et le potentiel. Cependant, la réalisation des activités prévues dans le projet de programme de travail et le budget annuel 2021 (PTBA) n'a pas été impacté. En dépit de ces difficultés, le comité orientation du mécanisme de refinancement des systèmes financiers décentralisés a engrangé des résultats honorables.

Satisfait des résultats, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould, en a profité pour mettre en exergue les acquis plausibles du programme. Selon lui, la mise en œuvre du PTBA du MEREFSFD 2021 a permis d'atteindre des résultats importants, deux lignes de refinancement à savoir, les ressources héritées du PIMR/FCIP et celles affectées au projet inclusif pour le financement de SFD partenaire qui s'élèvent respectivement à 8, 963 milliards de FCFA et 7,028 milliards de FCFA ont été investis dans 13 SFD partenaires intervenant dans la chaîne de valeur agricole sur toute l'étendue du territoire national. « Environ 107 611 acteurs des organisations professionnelles agricoles, petites et moyennes entreprises agricoles, groupes démunis, jeunes ruraux (dont 64 199 femmes et 37 850 jeunes) ont bénéficié de crédits. Le 4^{ème} comité d'orientation du mécanisme de refinancement des systèmes financiers décentralisés, (MEREFSFD) contribuera à l'atteinte des objectifs du projet inclusif qui vise à bancariser 440 000 petits producteurs et 360 organisations professionnelles agricoles, d'ici 2024, à travers des conventions spécifiques. Toutes choses qui témoignent de l'utilité et de la performance du 4^{ème} comité d'orientation du mécanisme de refinancement des systèmes financiers décentralisés, (MEREFSFD) », a-t-il expliqué.

■ Ibrahim SANOGO

Accidents de la circulation routière : Des statistiques fiables pour mieux protéger les citoyens



Ousmane Bah Maiga, Conseiller technique au Ministère des Transports et des Infrastructures, a présidé, en début de week-end et au nom de Mme la ministre Dembélé Madina Sissoko, une réunion d'échanges sur les statistiques d'accidents de la circulation routière, au titre de l'année 2021. C'était dans la salle de conférence de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routier (AGEROUTE).

M. Maiga a salué la présence de quasiment tous les acteurs impliqués dans la sécurité routière qui, à ses yeux, est la preuve que le fléau de l'insécurité routière ne peut être combattu que par une synergie d'efforts, conformément à la vision retenue dans le document de Stratégie nationale de sécurité routière 2021-2030 qui est de « Réduire considérablement le nombre de tués imputables aux accidents de la route au Mali ».

En effet, l'objectif fixé par les hautes autorités du pays dans le document de Stratégie nationale de sécurité routière est de « réduire le taux de mortalité des accidents de la route de 50%, en le ramenant de 25 tués par 100 000 habitants à 12 tués par 100 000 habitants à l'horizon 2030, avec un objectif intermédiaire à mi-parcours de moins de 18.5 tués pour 100 000 habitants en 2025 ».

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement de la République s'est engagé à mettre en œuvre les cinq axes stratégiques suivants : l'axe stratégique N°1 est la sécurisation des

2 et 3 roues motorisées (on assiste aujourd'hui à une augmentation exponentielle du parc des engins à 2 et 3 roues motorisés sur toute l'étendue du territoire national) ; l'axe stratégique N°2 concerne la sécurité des piétons, tout simplement parce que la marche est le deuxième mode de déplacement le plus utilisé au Mali...

Quant l'axe stratégique N°3, à savoir la réduction des accidents des véhicules légers, les occupants de ces véhicules légers constituant 20% des usagers motorisés tués de la route ; l'axe stratégique N°4, consacré au renforcement de la sécurité des usagers âgés de 15 à 34 ans, puisque cette catégorie d'âge constitue plus de 49% des tués suite aux accidents de la circulation routière ; et enfin l'axe stratégique N°5, consacré à la sécurisation du transport professionnel, les cas d'accidents impliquant les véhicules du transport professionnel étant le plus souvent accompagnés d'une gravité très élevée.

Pour le conseiller technique Ousmane Bah Maiga, il est clair que l'objectif de la Stratégie nationale de Sécurité routière ne saurait être atteint que si « nous disposons des statistiques d'accidents de la route fiables et suffisamment désagrégées. Pour cela, nous devons améliorer les outils et les méthodologies de recueil et de traitement des données sur l'insécurité routière pour satisfaire l'engagement pris par notre pays suite à la ratification de la Charte africaine de la Sécurité routière, à sa-

voir de fournir notamment des données les plus détaillées possibles à l'Observatoire Africain de la Sécurité Routière ».

D'où d'ailleurs l'organisation, chaque année, d'un atelier de validation des statistiques d'accidents de la circulation routière, encrée est définitivement rentrée dans nos mœurs. La preuve, cela fait douze ans, jour pour jour, année pour année, que les autorités maliennes, à travers le Ministère des Transports et les services impliqués, organisent cette rencontre d'échange. A chaque occasion, dira Ousmane Bah Maiga, « vous avez réussi à instaurer des débats francs dont les effets illuminent qualitativement les conclusions de vos travaux ».

Et de les inviter à s'adonner au même exercice pour faire un diagnostic sans complaisance des données recueillies auprès des services partenaires de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER) que sont la Police, la Gendarmerie, la Santé, la Protection Civile et les Collectivités territoriales, la question de collecte, du traitement et de l'analyse de données en matière d'accidents de la circulation routière étant essentielle pour proposer des mesures de réduction du taux d'accidents de la route.

« Vous avez donc la responsabilité, à partir des données sectorielles, de proposer des chiffres harmonisés susceptibles d'être exploités dans toute sorte d'études ou de recherche tendant à améliorer de la sécurité routière. Je vous engage à mettre à profit la présence de toutes les compétences pour l'élaboration d'un document consensuel sur les statistiques d'accidents de la route, au titre de l'année 2021 qui vont constituer le levier de la lutte contre l'insécurité routière dans les années à venir.

La lutte contre l'insécurité routière, qui a tant endeuillé nos familles au point de devenir un obstacle à la compétitivité et au développement socioéconomique de notre pays, passe par la disponibilité de statistiques fiables et détaillées qui sont nécessaires pour mieux appréhender les défis de la sécurité routière et concevoir des politiques de sécurité routières efficaces », a conclu M. Maiga, non pas sans souhaiter plein succès aux travaux de la réunion d'échange visant à produire une base de données sur les statistiques d'accidents de la circulation routière au Mali.

■ Yama DIALLO

Année scolaire 2021-2022 : Les dates des examens dévoilées

Les dates des examens de fin d'année sont connues. Ce, à travers la décision 0648 du Ministère de l'Éducation Nationale, fixant les dates des examens de fin d'année scolaire 2021-2022 des enseignements fondamental, normal, secondaire général, technique et professionnel.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a pris un article. Selon cet article, les dates des examens des enseignements fondamental, normal, secondaire général, technique et professionnel au titre de l'année scolaire 2021-2022 sont fixées.

Concernant le Diplôme d'études fondamentales (DEF), les épreuves écrites débutent à partir du lundi 27 au mercredi 29 juin 2022. L'Éducation physique et sportive (EPS) est prévue pour le 6 juin.

Pour le baccalauréat, il est prévu du lundi 18 au jeudi 21 juillet 2022. Le bac technique et professionnel est à partir du 14 au 15 juillet

2022. Le brevet de technicien (BT) de cette année se déroulera du lundi 4 au jeudi 7 juillet 2022. Le CAP aura lieu du lundi 20 au jeudi 23 juin 2022.

L'Institut de Formation des Maîtres (IFM) est prévu du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022.

L'EPS de l'IFM se déroulera du 4 au 9 juillet 2022. Le BT santé est prévu du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022. Le BT agropastoral se fera du lundi 1er août au vendredi 5 août 2022.

Ce sont les dates des examens de fin d'année publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale à travers le Secrétaire général dudit ministère, Kinane Ag Gageda.

Grâce à la trêve observée par le syndicat signataire du 15 octobre 2016, à cause des sanctions imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) et de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), l'école malienne n'a pas connu assez de perturbations cette année. C'est la raison pour laquelle les dates des examens de fin d'année ne surprennent personne. Espérons que le gouvernement profite de cette trêve des syndicats pour mettre en œuvre les revendications des syndicats, particulièrement ceux de l'éducation nationale. Pour le moment la balle est dans le camp des élèves de bien préparer les examens de fin d'année pour une réussite totale.

Il est très difficile qu'une année scolaire se passe au Mali sans être perturbée par des grèves intempestives. Le gouvernement de Dr Choguél Kokalla Maïga a eu le temps pour se pencher sur la vie de l'école malienne.

D SANOGO

Source : LE COMBAT



Gestion de la Commune rurale de Zan Coulibaly : Des irrégularités financières s'élevant à plus de 380 millions de FCFA pour 4 années

La présente vérification financière a pour objet la gestion de la Commune Rurale de Zan COULIBALY au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses. Les travaux ont porté sur les actes de gestion, les dépenses de fonctionnement, d'investissement ainsi que sur les recettes. Les détails sur la méthodologie de la vérification sont présentés dans la section intitulée "Détails techniques sur la vérification".



A titre de rappel, la Commune Rurale de Zan COULIBALY a été créée par la Loi n°96-059 du 04 novembre 1996 complétée par la Loi n°01-043 du 07 juin 2001 portant création de Communes. Elle est située dans le Cercle de Dioïla, Région de Koulikoro. Son chef-lieu est Marka-Coungo et elle dispose d'un poste de contrôle de contrôle de véhicules voyageurs à Zantiguila.

Irrégularités administratives :

Pour remédier à ces irrégularités, le Vérificateur Général, Samba Alhamdou Baby, a recom-

mandé au Ministre chargé de l'Etat civil d'assurer la disponibilité des registres et imprimés d'état civil pour les besoins de la Commune. Au Maire de la Commune Rurale de Zan Coulibaly, il a demandé, entre autres, de veiller au respect des dispositions de l'arrêté interministériel régissant l'attribution des postes de contrôle, respecter le délai de convocation du Conseil communal, respecter le délai requis pour l'adoption du budget de la Commune, demander la nomination d'un Comptable-matières auprès du Ministre chargé de l'Administration Territoriale, veiller à la tenue

d'un registre d'enregistrement des offres conformément aux dispositions en vigueur, adresser systématiquement des lettres de notification aux attributaires des marchés conformément à la réglementation en vigueur, procéder à la mise en concurrence des fournisseurs ou prestataires lors des passations des Marchés Publics, appliquer scrupuleusement les délibérations du Conseil communal relatives aux frais de transfert des parcelles et de la taxe de marché et veiller au respect des dispositions du Code domanial et foncier relativement à l'attribution d'une seule parcelle de terrain par demandeur.

Irrégularités financières :

Le montant total des irrégularités financières, ci-dessous, s'élève à 380 423 863 FCFA. Le Vérificateur Général a dénoncé au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier, les irrégularités relatives au paiement des contrats non revêtus du cachet d'enregistrement des Impôts pour un montant total de 1 136 680 FCFA ; à la non-justification de l'utilisation du carburant acheté pour un montant de 8 144 970 FCFA ; au paiement de dépenses fictives pour un montant total de 33 923 477 FCFA ; au non-reversement de recettes pour un montant de 449 500 FCFA ; au paiement de marchés inachevés pour un montant total de 6 210 965 FCFA ; au paiement de dépenses irrégulières pour un montant total de 8 530 000 FCFA ; à la destruction des pièces comptables d'un montant de 318 466 100 FCFA ; au non-respect de la procédure de mise en concurrence concernant la gestion du poste de Zantiguila.

Source BVG

Terroristes contre FAMA : Attaques coordonnées complexes et ripostes vigoureuses



Les derniers soubresauts de l'agonisant, c'est connu, sont fait de douloureuses gesticulations qui dénotent, non pas sa vigueur, mais ses dernières forces pour échap-

per à la mort. C'est exactement dans cette situation que se trouvent aujourd'hui certains groupes terroristes au Mali qui n'ayant plus ni repaire sanctuarisé ni troupes suffisantes se

livrent désormais à des actes kamikazes qui dénotent leur faiblesse et leur désespoir. C'est ainsi que hier dimanche, à l'heure où les musulmans terminent leurs préparatifs pour aborder leur jeun, que des terroristes, prétendant agir au nom de Dieu, ont attaqué les emprises militaires de Sevaré, Bapho et Niono. A la suite de ces événements, l'Etat-major Général des Armées a publié un communiqué faisant état de 6 morts et 5 blessés coté FAMA et de 11 terroristes tués.

En encadré le communiqué N°036 de l'Etat-Major Général des Armées

■ Moctar SOW

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion nationale que très tôt ce matin, aux environs de 05h00, les Forces armées Maliennes ont énergiquement et simultanément repoussé trois attaques complexes terroristes contre 03 (trois) emprises militaires respectivement à Sevaré, à Bapho et à Niono.

Les groupes armés terroristes dans des actions désespérées ont utilisé des véhicules kamikazes bourrés d'explosifs en vue d'attaquer ces emprises. La vigilance et la réactivité des hommes ont permis de circonscrire les dégâts et de mettre en déroute les plans sinistres que les terroristes comptaient dérouler. Ce qui dénote, une fois de plus, le professionnalisme des FAMA.

Les groupes armés terroristes, malgré les attritions subies ces derniers mois tenteront toujours de se réorganiser et de porter en riposte des coups durs aux Forces armées maliennes. Ce qui explique le retour de ce mode opératoire de "Véhicules Kamikazes" prompts à commettre le maximum de dégâts.

L'Etat-major Général des Armées rassure les populations que la situation sur ces emprises est sous contrôle et les FAMA ont mené des ratissages dans les secteurs cibles et les dispositifs sécuritaires renforcés dans toutes

les emprises sur l'ensemble du territoire. Les bilans des attaques n'ont pas évolué depuis le dernier communiqué de ce matin et qui font état de :

Camp de Sevaré :

- « Côté FAMA : 06 morts majoritairement dus à l'effondrement du poste de garde sous la force de la déflagration, 15 blessés.
- " Côté Ennemi : 11 morts dont le Kamikaze, 02 AK:47, 04 téléphones portables, 04 talkies et beaucoup de matériels militaires récupérés.

Camp de Bapho :

- Côté FAMA : 01 blessé et 01 hélicoptère légèrement endommagé.

Camp de Niono :

- "Côté FAMA : 04 blessés et 02 véhicules endommagés.

Ces actions désespérées des groupes armés n'entameront en rien la détermination des Forces Armées Maliennes à poursuivre leurs opérations de sécurisation des personnes et des biens ainsi que le retour de la paix et de la quiétude sur l'ensemble du territoire.

L'Etat-major Général des Armées rappelle le professionnalisme des FAMA qui ont interpellé 03 suspects à Sevaré et mis à la disposition de la Gendarmerie pour enquêtes. Il reste également respectueux des principes des Droits de l'Homme et du Droit Interna-



tional Humanitaire.

L'Etat-major Général des Armées salue le courage et la bravoure de nos vaillants soldats qui, de par leur vigilance, ont contribué à minimiser les dégâts et à bouter les assaillants. Par la même occasion, il présente ses condoléances les plus attristées aux familles et frères d'armes des soldats tombés et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Par ailleurs une unité FAMA, en patrouille sur l'axe Mourrah-Tenenkou, a été prise dans une embuscade par un groupe au cours de laquelle 10 terroristes ont été neutralisés. Bamako, le 24 avril 2022

Le Directeur de l'Information et des relations publiques des armées



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

M5-RFP : La crise s'aggrave



Samedi 23 mars 2022 : une réunion du Comité stratégique du M5-RFP est convoquée en son siège installée dans les locaux du Chef de file de l'Opposition Politique à Badalabougou-Sema. Deux de ses membres « suspendus », Ousmane Doumbia et Daba Diallo se rendent sur les lieux pour participer à la réunion. Ils y trouvent une bande de jeunes déployée pour « sécuriser la réunion » et qui leur interdit tout accès. Calmement les deux décident de se retirer. Cette nouvelle séquence de l'escalade de la crise annonce des lendemains orageux si l'on s'en tient aux déclarations publiées par les organisations d'origine des « suspendus ».

D'ores et déjà, fraîchement revenu du petit pèlerinage à la Mecque (Oumra), Mohamed Ali Bathily s'est livré à une attaque en règle contre le président du Comité stratégique – Premier Ministre Choguel Kokalla Maiga qu'il accuse vertement de se renier, « de boire ce qu'il avait vomi ».

Ce nouveau développement intervient après la publication d'un document intitulé « Chronique d'une bavure politicienne préméditée » sous la signature de Cheick Oumar Sissoko, le numéro 1 de Espoir Mali Kura (EMK). Que nous vous livrons en encadré.

CHRONIQUE D'UNE BAVURE POLITICIENNE PRÉMÉDITÉE

Des méthodes de voyous ont été utilisées pour virer de la salle de réunion du CS/M5 RFP, 1 membre confirmé depuis un bon moment, au

motif fallacieux qu'il n'avait aucune raison d'être là. Les auteurs de cet acte sont les Chargés de mission à la Primature et dans d'autres cabinets ministériels. Ils s'étaient déjà distingués dans des partis pris violents faits de critiques acerbes, de menaces verbales, et d'injures.

Ce jeudi 7 avril 2022, jour de ladite réunion dans les locaux d'un ancien illustre soutien à IBK, et non moins actuel soutien inconditionnel à Choguel, intérêts obligent, le biceps a remplacé la langue et la plume dans les réseaux sociaux. Les Chargés de mission ont révélé au grand jour, ce pourquoi ils avaient finalement été embauchés : le poids des mots venimeux, et la force physique brutale au service du Chef. C'est incroyable !

Comme dans un Film de série B, on a assisté à l'arrivée des protagonistes. Le représentant de "Kaoural" s'installe à la table de réunion, une casquette rivée sur la tête. Il est suivi sans qu'il n'y prenne garde, par 2 forts à bras qui s'installent à sa droite et à sa gauche. Un 3e s'assoit derrière lui. La mise en scène qui se met en place, fut ainsi ficelée avant que l'action ne démarre.

Le Président du CS fait son entrée en scène. Il annonce l'ordre du jour en 2 points + 1 divers. Il engage le 1er point sur la situation nationale. Au lieu d'entamer le 2e point sur la lettre d'EMK, il interpelle le futur expulsé qui, dit-il, n'aurait pas le droit d'être là. Ce fut suffisant pour que l'acte déclencheur de toute la scène à venir se déroule dans la violence. Les

3 forts à bras décrits plus hauts, sautent sur "Kaoural" et le forcent à sortir. Les policiers qui avaient été conviés pour la première fois en nombre, en faisant irruption en ce moment dans la salle, vont nous permettre de décoder les raisons de leur présence inopportune en ces lieux. Le film se poursuit dans le vacarme de l'action à laquelle prennent part les autres jeunes amassés dans la cour, certainement dans l'attente de l'événement prévu.

Le silence du Président du CS qui a provoqué tout ce raffut, est assourdissant. C'est l'acteur principal. Il a obtenu ce qu'il voulait. 7 membres n'ont pas apprécié son forfait. Ils sont sortis pour protester contre l'inacceptable manière de gérer un problème qui n'était pas à l'ordre du jour. Et détail important, il n'a pas été soumis à la réunion extraordinaire convoquée à l'effet de ne discuter que des 2 points cités plus haut. Le 7e membre a fait l'objet de prières pour qu'il revienne en salle. Les autres membres du CS toute honte bue, se sont tus et ont joué aux casseurs du fruit "zambas".

Toujours est-il que 2 jours plus tard, une autre réunion ordinaire va prendre des sanctions de suspension de ceux-là qui avaient osé montrer leur dignité et leur refus de l'inacceptable et bravé bien sûr le courroux du Chef. En son absence, des mesures iniques de suspension sont tombées. Qu'on ne s'y trompe pas, le silence assourdissant du Chef a tonné. Ses laudateurs et autres alimentaires comme aime le dire Me Bathily, ont assuré. Ils sont au garde à vous, la main sur la couture du pantalon et du pagne. Le Mali est le cadet de leurs soucis. Ce sont ces gens qui ont accaparé le CS de M5. Ils ont pu s'infiltrer dans les rouages de la lutte du mouvement populaire pour le dévoyer. Ce qu'ils veulent à l'évidence c'est défendre leurs intérêts sordides aux antipodes des intérêts du peuple. Ils ont l'outrecuidance de se présenter comme ses meilleurs défenseurs. Ils achètent avec l'argent du peuple les laudateurs Chargés de mission, gens de la presse...

Pauvre Pays !

Que dieu garde la Transition !

A suivre prochainement : les laudateurs et les alimentaires à la solde du Président du CS/M5-RFP. La crapulerie a bon teint.

Cheick Oumar Sissoko

■ Moctar SOW

Rencontre CNPM/PM : Les patrons de l'économie décidés à mettre fin à leur crise

Une délégation de l'administration provisoire du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), conduite par son président, Soya Golfia, a été reçue le vendredi 22 avril 2022, par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. La recette de cette rencontre était entre autres, la présentation de l'administration provisoire le conseil national du patronat du Mali et les pistes de solutions à envisager pour une sortie de crise.



Le vice-président de l'administration provisoire du Conseil national du patronat du Mali (CNPM), Boubacar H Diallo a informé le chef du gouvernement sur les efforts entrepris pour mettre fin à la crise que traverse la faïtière patronale. « **Nous avons été nous-mêmes à l'origine d'une crise. Nous nous sommes créés suffisamment de problèmes. On a créé des problèmes à notre Etat et nous avons décidé de mettre fin à cette crise qui a porté un coup dur au monde des affaires. L'administration provisoire ainsi mis en place et reconnue par l'ensemble des parties, regroupe toutes les parties à un délai de 3 mois à 6 mois pour organiser de nouvelles élections crédibles. Comment faire pour qu'il n'y ait plus une crise de ce genre qui non seulement paralyse le secteur privé, paralyse l'Etat ? Dès l'instant que nous avons pris conscience de cette situation que nous nous sommes causée et que nous avons causé à l'Etat nous sommes désormais dans cette dynamique de ressouder notre secteur et de jouer notre**

rôle qui est d'accompagner l'Etat », a-t-il rassuré.

A l'unisson les membres de l'administration provisoire ont sollicité l'accompagnement du gouvernement pour la réussite de leur mandat. Ils ont également souhaité la relance du cadre de concertation entre le gouvernement et leur organe qui offrait une tribune au Premier ministre afin de venir exposer les priorités du gouvernement dans le secteur économique. En recevant les patrons de l'économie malienne, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, n'a pas manqué de féliciter les membres de l'administration provisoire pour la confiance placée en eux par leurs collègues pour sortir de la crise que traverse le Conseil National du Patronat du Mali. Il a demandé plus de complémentarité entre les opérateurs pour booster l'économie malienne. « **Vous avez une grande responsabilité. Si vous arrivez à faire une élection dans la paix et qu'à la fin des élections les deux challengers se donnent la main, je pense que la classe politique, les autres organisations ou les élections se passent, vont**

aller dans votre école. Donc c'est une responsabilité qui repose sur vos épaules. Qui va au-delà du Conseil National du Patronat du Mali. Je crois que vous pouvez le faire, parce que ce n'est pas par hasard que vos collègues vous ont choisi. Et tout ce que le gouvernement doit et peut faire pour vous aider à réussir votre mission, il le fera. Tout le Mali a les yeux rivés sur vous. Ayez conscience que ce n'est plus une affaire du patronat. C'est une affaire du Mali et du monde des affaires Maliens. Je sais compter sur vous. Vos collègues savent compter sur vous. Je crois que les autorités de la transition savent compter sur vous pour qu'à la fin des 6 mois, nous puissions avoir notre organisation patronale apaisée qui regarde droit dans l'avenir, concentré sur ses affaires », a laissé entendre le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga.

■ Ibrahim SANOGO

Devant le CNT : Choguel K. Maïga fixe la transition à 24 mois

Depuis un certain moment, 24 mois à prendre ou à laisser est le slogan phare du premier ministre sur le délai de la transition en discussion avec la CEDEAO. Lors de l'évaluation de son bilan d'actions gouvernementales, Choguel Kokalla Maïga a officialisé que la nouvelle phase de transition se déroulera en 24 mois.

C'est officiel pour la partie malienne en attendant la décision de la CEDEAO. La nouvelle phase de la transition se déroule en 24 mois. C'est le délai que le gouvernement a annoncé pour la mise en exécution des plans et programmes pour la réussite de la transition.

« Nous avons déjà perdu 3 mois. Maintenant, nous n'allons plus attendre. Le gouvernement va se mettre au travail pour un délai de 24 mois. A l'issue duquel, les réformes adéquates et les réglages appropriés sur le plan sécurité et matériel afin d'aboutir à des élections trans-

parentes, apaisées et crédibles », a précisé le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga, devant les membres du Conseil National de Transition (CNT).

Pour ce faire, dans un premier temps, en 12 mois le gouvernement entend peaufiner les réglages sécuritaires, la sécurisation des zones affectées, la mise en œuvre totale du programme Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) et l'accord d'Alger issu du processus d'Alger, la réorganisation territoriale et administrative et le retour des réfugiés. Et les 12 autres mois restants, pour les préparatifs des conditions politiques, juridiques, matérielles et l'organisation des élections (territoriales, législatives et présidentielle).

Le Premier ministre avait été interpellé par le CNT pour l'évaluation de son bilan de l'Action de gouvernementale. Un bilan jugé insatisfaisant selon plusieurs membres du CNT. Des dif-

ficultés diplomatiques et sous-régionales et l'embargo de la CEDEAO. En réponse, le Premier ministre estime, que tous ceux-ci sont les conséquences de la décision, que le Mali a prise dans le but d'être souverain dans ces prises de décision. Pour lui, la rupture d'avec la France, un partenaire stratégique du pays. Plus loin, il répond aux conseillers que les difficultés (ruptures diplomatiques internationales et sous-régionales) que le pays traverse est le prix à payer pour être souverain et prévient que le peuple malien est prêt pour le sacrifice. « Si c'est ma personne qui fait un obstacle pour certains politiques, c'est leurs droits. Mais ce n'est pas ce que pensent les Maliens », a-t-il ajouté.

La transition au niveau malien s'ouvre ainsi pour 24 mois au moment où la CEDEAO parlait de 16 au maximum. La dernière demande une transition politique courte tandis que les autorités maliennes en place veulent une Transition de refondation, aujourd'hui, pour un autre départ de 24 mois.

Koureichy Cissé
Mali Tribune



Péril sur la démocratie : A la recherche des acteurs du Mouvement démocratique



Pour une large partie de l'opinion nationale, la démocratie est synonyme de mensonge, de détournement du denier public, de banalisation des valeurs culturelles et morales, de violences physiques et verbales. 31 années après l'avènement de la démocratie dans le pays, le rêve des Maliens peine à être réalité. C'est dans un contexte marqué par une réticence accrue de la quasi-totalité de la population à la moindre allusion à ce mode de gouvernance que les acteurs du mouvement démocratique sont sortis des bois en sonnant le rappel des troupes. Arriveront-ils à rectifier la trajectoire de l'histoire ?

Les multiples conséquences de la mauvaise gouvernance dont la détérioration permanente du quotidien et la récurrence des crises socio-politiques ont fait ombrage aux multiples avantages de la démocratie. De nombreux Maliens accusent, la démocratie est source de tous les maux qui rongent le pays. Pour un observateur du champ politique, ce verdict sans

appel d'une proportion non négligeable de l'opinion nationale n'est pas erroné au regard du spectacle affligeant proposé par la classe politique depuis plus d'une trentaine d'années. L'instabilité politique sur fond de coup d'Etats à répétition et le cycle ininterrompu des grognes sociales contrastent avec l'éloge et les bienfaits la démocratie soutenue par les acteurs du mouvement démocratique. Après 31 années de pratique démocratique, les aspirations et les attentes peinent à se traduire en réalité. Au-delà des mots, la déception sous-tendue par des nombreuses années de désillusion se lit sur les visages et l'échec de la démocratie est sur presque toutes les lèvres.

De la simple impression, le danger sur l'existence de la démocratie est une implacable réalité si la joie et le soulagement populaire qui accueillent les coups d'Etat devaient faire foi. Préoccuper par la conquête du pouvoir au prix de tous les compromis et compromis-

sions, les acteurs du mouvement démocratique payent aujourd'hui la facture de leur complicité passive ou active dans la fragilisation de l'Etat pour n'avoir pas assuré le service après-vente après l'avènement de démocratie. La rencontre initiée par l'Adéma ayant regroupé les acteurs du mouvement démocratique signe-t-elle leur retour sur la scène politique pour faire front contre les partisans de la réécriture de l'histoire et pour restaurer la démocratie ou une simple réaction épidermique en réponse à l'absence remarquée du Premier ministre lors de la célébration du 26 Mars ? Quoi qu'il en soit, la tâche s'annonce rude au regard de l'ampleur de la fracture entre la population et la classe politique d'une part et de la détermination des détracteurs qui mettent à profit plusieurs décennies de désillusion populaire pour falsifier l'histoire.

Bouba Sankaré
Mali Tribune

Kati : Les bonnes affaires des vendeuses de glace

En cette période de forte chaleur qui coïncide avec le ramadan, la glace est très prisée. Cette période est favorable pour fructifier le business des vendeuses de glace à Kati.

Il est 15h, nous sommes au camp milliaire de Kati. Les marchandes de glace commencent à s'installer au bord du goudron avec des sacs et des seaux remplis. Certaines se préparent à emprunter les transports en commun pour rejoindre leur point de vente à la sortie de Kati. D'autres, avec leur seau de glace sur la tête, font du porte à porte. Chacun y trouve son compte.

Djelika Traoré, domestique, est chargée de vendre les glaces de sa patronne. Chaque soir, avant l'heure de la rupture, elle charge ses sacs sur un pousse-pousse pour rejoindre son lieu de vente. La glace est vendue par morceau

et le morceau est cédé à 50 F CFA. « Par jour, je peux vendre jusqu'à 3000 F CFA. En cette période de chaleur, la demande en glace est très élevée et c'est une occasion pour nous de doubler la production », nous affirme Djelika Traoré.

Non loin de Djelika, une autre vendeuse du nom de Salimata Dembélé. Elle est dans ce commerce depuis plusieurs années maintenant. « Je vends les petits sachets de 25 F CFA et de 50 F CFA. Depuis le matin je suis déjà sur pied et je m'installe au bord de la route pour vendre mes glaces et je me plais bien dans ce petit commerce car j'arrive à m'en sortir », dit-elle.

Salimata Dembélé nous dira également que certaines personnes viennent prendre la glace avec elle pour aller revendre à leur tour. Et pour ceux-là, trois morceaux sont cédés à 100

F CFA au lieu de 50 F CFA l'unité. Souvent il y a aussi les boulangers qui sont abonnés. Salimata nous dit avoir à son compte trois congélateurs et elle a fait de ce commerce un métier.

Quant à ceux qui sont vers la poste, à la sortie de Kati, elles optent généralement pour les bidons d'eau congelées. Ces bidons, des bouteilles d'eaux minérales remplies d'eau de robinet, sont cédées à 100 F CFA. Avec la forte demande, le prix du bidon peut aller jusqu'à 250 F CFA. « C'est souvent les voyageurs qui sont leurs premiers clients c'est pourquoi ce sont les bidons d'eau glacée qui marchent le plus que les sachets ».

Si ces vendeuses se plaisent dans cette activité, il y a néanmoins quelques difficultés dues aux coupures intempestives d'électricité. Cette situation peut faire souvent que les glaces ne sont pas bien formées et peut diminuer les revenus de certaines vendeuses.

Zeinabou Fofana
Mali Tribune



Rumeur sur la mort de Dalein : Voici ce qui s'est réellement passé

Le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) effectuée, depuis quelques jours, le petit pèlerinage ou Oumra en Arabie Saoudite. Mais ces dernières heures, une folle rumeur s'est emparée de la toile annonçant sa mort suite à un accident de la circulation, survenu entre Médina et Makka et ayant fait plusieurs morts. Ce qui est faux à en croire à Cellou Dalein qui dit n'avoir pas emprunté de bus depuis son arrivée dans le Royaume saoudien. Selon lui, sur le trajet Médine – Makka, ce sont des ressortissants guinéens vivants à Médine qui ont affrété un véhicule pour son voyage -qui a duré 4 heures.

“Je viens de recevoir d'un ami cette publication qui fait état de mon décès dans un accident de bus entre Médine et Makka. Je démens formellement cette information. Je n'ai pas emprunté de bus depuis mon arrivée en Arabie Saoudite et j'ai fait ce trajet Médine-Makka, le vendredi 22 courant dans un véhicule affrété par les ressortissants guinéens vivant à Médine. Je suis arrivé à la Mecque, après 4h de route, sain et sauf et depuis, grâce à Dieu, j'accomplis, avec ponctualité et assiduité, toutes les prières et autres obligations de la Oumra”, a confié Cellou Dalein Diallo.

Source : GuinéeNews



www.malikile.com

Passation de charges : Le Ministre Amadou Coulibaly remercie le Chef de l'Etat pour la confiance renouvelée



Passation de charges au ministère de la Communication et de l'Économie numérique

La cérémonie de passation de charges entre l'ex-ministre de l'économie numérique et de la poste Roger Adom et le ministre Amadou Coulibaly, nouvellement promu à la tête du ministère de la communication et de l'économie numérique, a eu lieu vendredi 22 avril 2022, à l'immeuble Postel 2001.

La cérémonie de passation de charges entre l'ex-ministre de l'Économie Numérique et de la Poste Roger ADOM et le Ministre Amadou COULIBALY, nouvellement promu à la tête du ministère de la Communication et de l'Économie Numérique, a eu lieu vendredi 22 avril 2022, à l'immeuble Postel 2001, en présence du Secrétaire général adjoint du gouvernement, Roger Charlemagne DAH et des membres du cabinet. Cérémonie au cours de laquelle le nouveau ministre a réitéré ses vifs remerciements au Président de la République pour la confiance renouvelée.

« Je voudrais, en ce moment solennel de pas-

sation des charges entre Monsieur le Ministre Roger ADOM et moi-même, dire toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire ainsi qu'au Premier Ministre, Monsieur Patrick ACHI, qui m'ont appelé au Gouvernement, le 06 avril 2021 en qualité de ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie. A la faveur du nouveau Gouvernement formé le 20 avril 2022, une autre responsabilité vient de m'être confiée, celle d'être le Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique », a-t-il dit pour souligner cette confiance renouvelée par le Chef de l'État.

Le ministre Amadou COULIBALY a également salué le travail abattu par son ami et frère, le Ministre Roger ADOM, à qui il a promis de capitaliser les acquis et de poursuivre les chantiers en cours. « Tous les acquis sous votre gouvernance seront capitalisés », a-t-il souligné, avant de rassurer son prédécesseur de sa ferme volonté de s'inscrire résolument dans la continuité. « Je vous remercie pour le travail

effectué à la tête du ministère dont j'hérite les charges. Nous nous parlerons très souvent. Je n'hésiterai pas à vous consulter pour vos conseils avisés, votre expertise ». D'ailleurs, il a promis de faire de lui, l'un de ses conseillers occultes.

Rappelant l'historique de leur rencontre, il a souligné la volonté du ministre Roger ADOM à vouloir servir son pays, sa soif à vouloir se mettre à la disposition de son pays, même s'il venait à gagner moins que ce que son expérience lui permettrait de gagner à ailleurs, à l'extérieur.

A l'endroit des agents du ministère de l'Économie Numérique, le nouveau ministre a promis la continuité de la collaboration dans la solidarité, car, dira-t-il, « c'est ensemble que nous réaliserons les missions assignées au ministère, pour le bien-être de nos compatriotes ». Et de poursuivre, « nous formons une équipe dans laquelle l'esprit de famille, de solidarité et d'entraide, doit être à l'identique de l'exigence de probité, de compétence et de discipline (...) Vous pouvez compter sur mon entière disponibilité à vous écouter et à apporter les réponses qui relèvent de ma responsabilité ».

Le ministre sortant, Roger ADOM a, pour sa part, rendu un vibrant hommage au Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA. « Je rends hommage au Président de la République de m'avoir appelé et fait confiance. Je lui serai à tout jamais reconnaissant (...) Ce fut un honneur pour moi d'avoir été membre du gouvernement pendant 24 mois » a-t-il insisté. Il a, par ailleurs, salué la mémoire des défunts Premiers ministres Amadou Gon COULIBALY et Hamed BAKAYOKO, et le leadership éclairé de l'actuel locataire de la Primature, le Premier Ministre Patrick ACHI.

« Je pars avec le sentiment d'avoir accompli ma mission au sein du Gouvernement », a conclu le Ministre sortant.

Source : A. N.

Yacine Idriss Diallo : Élu président de la Fédération Ivoirienne de Football



L'homme d'affaires Yacine Idriss Diallo a été élu samedi président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), à l'issue d'un scrutin au cours duquel l'ex-footballeur international, Didier Drogba, a été éliminé au 1er tour.

Selon le résultat final, M. Idriss Diallo a obtenu un score de 63 voix, devançant son challenger Sory Diabaté, un dirigeant de l'équipe sortante crédité de 61 voix. Les deux sont allés au second tour.

La vedette du football ivoirien, Didier Drogba, lui, a été créditée d'un score de 21 points (16,54%). Au premier tour, il a obtenu au niveau de la Ligue 1 un score de 3 points contre 8 points au niveau de la Ligue 2, Division 3 neuf points et groupement d'intérêt (GI) 1 point.

Au 1er tour, Idriss Diallo a eu 27 points au niveau de la Ligue 1, D2 48 points, D3 38 points et GI 5, Sory Diabaté 9 points en L1, L2 22 points, D3 18 points et GI 1 points. Au niveau du vote de la Ligne 2, Idriss Diallo a eu 18 points tandis que Sory Diabaté a décroché un

score de 22 points.

Sur six candidats, trois ont été retenus par le Comité de normalisation de la FIF, notamment l'ex-footballeur international Didier Drogba, l'homme d'affaires Yacine Idriss Diallo, et Sory Diabaté, l'un des dirigeants de l'équipe sortante.

L'homme d'affaires, Yacine Idriss Diallo, lui, veut rassembler pour développer le football ivoirien tout en faisant des présidents de club, des partenaires décisionnels plutôt. Pour une gouvernance optimum, il veut mettre en place un comité de surveillance.

Il envisage de recruter deux coaches pour l'équipe nationale, mobiliser un pool d'investisseurs et de sponsors, arrêter un smig, un salaire minimum pour les joueurs, et de projeter le football ivoirien à l'horizon 2030.

Yacine Idriss Diallo promet une "transformation du football ivoirien". Il compte "rassembler pour développer autour du football ivoirien, une équipe de compétences pluridisciplinaires, issue de toutes les tendances qui

s'affrontaient dans un passé récent.

Sa vision s'articule autour de six axes, la bonne gouvernance; les assises et le symposium du football ivoirien; la revalorisation du football local; la mise en place d'un pool d'investisseurs; le renforcement des relations avec les autorités, la préparation de la CAN 2023, des JO Paris 2024 et du mondial 2026.

M. Didier Drogba, vedette du football ivoirien, a été le pôle d'attraction de cette élection à la présidence de la FIF. Sa candidature à cette élection, portée par la ferveur populaire, a déclenché beaucoup de passions.

L'élection, prévue en septembre 2020, a été suspendue avec la désignation d'un Comité de normalisation de la FIF, une grande première dans le pays. Reportée de décembre 2021 à mars 2022, le scrutin a été finalement fixé au 23 avril 2022.

Source : AP/IsA/PA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigeant... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de "Sira" à djou Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23